

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2013

L'an deux mil treize et le vingt-six novembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de La Beaume, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul BELLET, le maire.

Présents : CANDY Roger, BELLON Gilbert, EYMERY Jean-Claude, BRUN Barnabé, CASTAGNO Pierre, ELAPHOS Marie-Hélène, RIGAUD Josiane et NOISIER Françoise.

Absents : PINET Jacqueline (pouvoir donné à RIGAUD Josiane), BERMOND François (pouvoir donné à CANDY Roger).

Secrétaire de séance : ELAPHOS Marie-Hélène.

Lecture du précédent compte rendu : Approuvé et signé.

Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2013 :

Le Conseil Général des Hautes-Alpes sollicite des communes le renouvellement de leur participation au fonds de solidarité pour le logement. Une contribution de 35 centimes d'euros par habitant est sollicitée, soit 58,80 € pour La Beaume en 2013.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Adhésion à l'Agence d'Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes :

Suite à la suppression du service d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.) le Conseil Général a décidé de créer l'Agence d'Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes (I.T. 05) reprenant plusieurs prestations délivrées aux communes. Il est proposé d'y adhérer pour l'ensemble de ces prestations.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Liste des chemins ruraux concernés par les travaux de réfection :

Le montant des travaux pouvant couvrir plus de chemins ruraux que ceux mentionnées sur l'arrêté départemental d'attribution de subventions, pour le même montant d'aide octroyé, il est demandé de rajouter sur la liste les chemins ruraux manquants.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Projet de construction de toilettes publiques : Le maire a rencontré Mme la Députée qui a accepté de financer ce projet au titre de sa réserve parlementaire. Ces travaux peuvent également être financés par la Région. Un dossier de demande de subvention leur sera envoyé prochainement.

Comité des Fêtes : Le bilan de l'année 2013 est positif. Un nouveau bureau a été élu le 2 novembre dernier. Marie-Hélène ELAPHOS est la nouvelle présidente de l'association et informe que le comité des fêtes a prévu d'organiser le réveillon de fin d'année dans la salle polyvalente.

Centre Social Rural du Haut-Buëch : Suite au décès du directeur, M. Gabriel DEBUT, Madame LEBARON a été recrutée pour le remplacer. Actuellement la C.C.H.B. subventionne cette structure et réfléchit à la possibilité d'en reprendre la gestion en régie directe. La commune émet un avis favorable à cette idée.

Secourisme : Le 7 décembre prochain M. Laurent ARNAUD vient bénévolement donner un cours gratuit de secourisme dans la salle polyvalente. L'information sera diffusée par voie d'affichage. Par ailleurs la commune a été destinataire de 2 défibrillateurs qui ont été livrés par erreur et n'ont jamais été réclamés. Il est décidé de les installer à Chaurès et à La Bégüe.

Repas des aînés : Comme chaque année un repas sera organisé par la municipalité dans la salle polyvalente. La date retenue est fixée au samedi 11 janvier 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.